



- JANVIER 2024 -

La CGT Finances Publiques 79 vous souhaite,
ainsi qu'à vos proches, une belle et heureuse année 2024

« Ceux qui luttent ne sont pas sûrs de gagner.
mais ceux qui ne luttent pas ont déjà perdu ».

Berthold Brecht

2024
la
cgt
FINANCES PUBLIQUES

La CGT Finances Publiques te souhaite, à toi et tes proches,
une bonne et heureuse année...

Ensemble, construisons un avenir qui nous ressemble !
Ensemble, construisons un avenir qui nous ressemble !

L'année qui vient de s'écouler nous a toutes et tous éprouvés dans bien des domaines.

Commencée par la continuité d'une lutte historique contre la réforme des retraites, elle se termine avec le vote d'une loi de la honte.

A la DGFIP, la direction générale continue ses réformes sans se soucier du bien-être des personnels et la négociation indemnitaire commencée depuis l'automne devrait se terminer au cours du premier semestre.

La CGT Finances Publiques a œuvré chaque jour pour l'arrêt des réformes de notre administration et à la sauvegarde de l'ensemble de nos droits et garanties collectifs.

La CGT Finances Publiques est, et sera toujours, à vos côtés pour lutter et obtenir satisfaction à vos revendications.

***La CGT Finances Publiques 79 vous souhaite donc
une année riche de luttes victorieuses qui nous permettront de
reconquérir nos libertés, nos droits et garanties et le retour à
un service public de qualité et de proximité.***

LAICITE BIEN ORDONNEE...

Le 29 novembre dernier , Ulysse 79 s'est fait l'écho d'une rencontre entre des représentants de la DDFIP et des étudiants de l'UCO (Université Catholique de l'Ouest) afin d'y présenter nos missions et de tenter ainsi de favoriser l'attractivité de nos métiers.

La CGT FINANCES PUBLIQUES Deux Sèvres suggère qu'au nom d'un œcuménisme de bon aloi et du respect de toutes les religions une démarche similaire voit le jour de la part de la DDFIP si demain des établissements scolaires privés cultuels musulmans ou juifs existent dans le département.



Visite du DG Jérôme Fournel dans les Deux-Sèvres (28/11/2023)

16h22: Arrivée de Jérôme Fournel à la Direction, avec son "escorte" : P.Fertier-Pottier, MCDV, et 2 personnes accompagnant le DG dans ses déplacements.

Jérôme Fournel prend la parole en premier et nous indique qu'il a 40 minutes à nous accorder « *Donc, on fait vite!* »(SIC) , le ton est donné. Sans surprise!

P.Fertier-Pottier : « Les organisations font un tour de table avec Solidaires et la CGT pour commencer ».

Différents sujets sont abordés par les OS présentes : Démotivation des agents, NRP, département rural du 79, problème de déplacement des agents, le Pont naturel du 10 mai 2024, l'intelligence artificielle, le télétravail à la DGFIP...

Vos secrétaires départementaux de la CGT Finances Publiques 79 ont abordé le sujet de l'attractivité de la DGFIP :

L'attractivité au sein de la DGFIP pose problème. En effet, la CGT considère que le recours à des contractuels n'est pas la bonne solution car vous installez la précarisation au sein de nos services.

Ces derniers cherchent plus un emploi stable que des contrats à durée déterminée renouvelable.

Ils sont formés par nos « sachants » mais il arrive que cette formation soit remise à zéro après une démission.

De plus, il faut pouvoir aussi garder certains collègues au sein de nos services car il existe des départs vers le privé pour une meilleure rémunération. Or au vu du tassement de nos grilles indiciaires, il est clair que la DGFIP favorise plus l'ouverture de la porte de sortie que celle de l'entrée.

En outre, la perte de sens de l'exercice de nos missions avec la gestion de masse de travail crée également un catalyseur vers des détachements ou autres (Conséquence du NRP).

Quels sont alors vos préconisations pour augmenter l'attractivité au sein de la DGFIP?

REPONSE Jérôme Fournel : « J'entends , mais...les réformes sont nécessaires » selon lui et le travail « artisanal » est fini à la DGFIP.

« Si les réformes n'aboutissent pas , c'est aussi la faute des instances syndicales... »

Y'a rien à dire... c'est le nouveau dialogue social !

FS-SSCT du 05/12/2023

Après avoir validé les PV des formations spécialisées des 25 avril 2023 et 19 juin 2023, le principal sujet à l'ordre du jour est le vote sur le Règlement Intérieur (RI) des CSAL et FS-SSCT de la DDFIP 79.

Le président nous informe que l'on doit se prononcer sur chaque proposition de modifications du RI, ce qui n'est pas annoncé à l'ordre du jour inscrit sur la convocation.

Nous pensons seulement voter contre ce RI présenté et donner nos amendements pour discussion ultérieure.

Il y a eu incompréhension, ce qui nous conduit à demander une suspension de séance, pour qu'on se mette d'accord entre OS. Nous avons présenté nos amendements dans la liminaire (voir par ailleurs), Solidaires a aussi une liste d'amendements mais non présentée, FO n'a pas d'amendements à ce jour et la CFDT-CFTC est absente pour formation.

Nous nous sommes mis d'accord pour demander un report du vote sur le RI et pour établir une liste commune d'amendements au RI DGFIP que les OS ont envoyé le 21 décembre 2023 (voir ci-joint).

Nous estimons, en effet, que le délai pour écrire des amendements sur un RI qui va gérer toute la vie syndicale au sein des réunions des CSAL et des FS pendant des années, est trop court pour qu'on le prenne à la légère.

On se doit aussi d'associer l'OS absente et tous les autres représentants du CSAL et de la FS.

La convocation d'une FS spécifique le 9 janvier nous a été accordée pour le vote sur ce RI amendé par l'intersyndicale.

Il reste que même si l'intersyndicale vote unanimement pour ce RI amendé par l'ensemble des OS représentatives, la Direction Départementale, dans la grande loyauté envers le DG, aura du mal à valider l'ensemble de nos amendements, voire même un seul, tant ils sont pieds et poings liés, et soumis au DG comme jamais.

MUTATIONS 2024 : guides de la CGT Finances Publiques

Lien vers : [guides mutations et instructions DG](#)

Lien vers les dates de la campagne : [dates campagnes Mutations 2024](#)

Déclaration liminaire de la CGT Finances Publiques 79

Depuis le 22 septembre , la DGFIP a ouvert des négociations pour l'engagement de la reconnaissance des personnels et l'évolution du régime indemnitaire.

Mr Jérôme Fournel, Directeur Général des Finances Publiques, vient de suspendre les négociations indemnitaires qu'il a lui-même initiées sous le prétexte que la vérité sur le fiasco GMBI a éclaté dans la presse. Cette suspension est inacceptable face aux attentes des personnels.

Le principal facteur de reconnaissance au travail est la rémunération.

Il est inutile de nous parler de Qualité de Vie au travail, de conditions de Vie au travail, d'attractivité sans révision immédiate de nos rémunérations.

Nous souhaitons un dialogue social basé sur l'écoute et la considération.

Compte rendu du CSAL du 15/12/2023

Après notre liminaire, le Directeur, précise que les rémunérations des agents de l'État est géré par la DGAFP, que les discussions au sein de la DGFIP ont porté sur la prime GMBI.

Les sujets à l'ordre du jour sont :

- Plan départemental de transition environnementale ;
- Bilan du télétravail ;
- Bilan des entretiens professionnels.

Sur le plan départemental environnemental, deux volets (mobilité et bâtiments) sont précisés : nous regrettons que le NRP et l'accroissement global des distances domicile-travail vont à l'encontre de la volonté de réduire les émissions de CO2 liées aux déplacements. Sur l'aspect bâtiminaire, la concentration des agents sur certains sites peut réduire la part individuelle d'émission, mais d'autres sites sont désespérément déserts dans certains bureaux.

Sur le télétravail, l'absence de refus constaté dans le département résulte d'une absence de saisie dans SIRHIUS ; les agents sont invités à formaliser leur demande même s'ils ont reçu un refus oral de la part de leur chef de service. La direction abonde sur le fait que 3 jours de télétravail pourrait être refusés à l'avenir, pour revenir à 1 ou 2 jours maximum, dans un souci de maintien de la stabilité des équipes dans les services.

Sur le bilan des entretiens professionnels, seuls 2 recours hiérarchiques (1 B, 1 C) ont été formulés au niveau local, dont le cadre B qui a formulé ensuite un recours en CAPN.

La DGFIP a recruté entre 2017 et 2022 un cadre A+ à 222 millions...

Quand on est supporter du PSG, on ne compte pas.

On apprend ainsi par Médiapart ([article Sud-Ouest sur Médiapart](#)) qu'un deal aurait été passé entre le PSG et l'administration fiscale dirigée alors par G.DARMANIN et son directeur de cabinet, un certain J.FOURNEL pour faire venir NEYMAR dans le club de la capitale en 2017.

Seul hic : la clause libératoire du joueur brésilien qui le lie à son ancien club le FC Barcelone et qui s'élève à 222 millions d'Euros soumise en principe à impôts et cotisations sociales en France.

Le 26 Juillet 2017 ,les propriétaires qataris du PSG ont eu la bonne surprise de recevoir 2 rescrits (1 de la DGFIP et 1 de l'URSSAF) leur indiquant que le rachat sera exonéré d'IR et de cotisations sociales.

La CGT FINANCES PUBLIQUES 79 attend avec impatience le prochain communiqué de notre DG sur Ulysse remettant sans doute en cause l'impartialité du média qui révèle l'affaire , son honneur bafoué et la présomption d'innocence jetée aux orties.



Vous aimez ce journal ? Retrouvez le sur notre site local www.dgfip.cgt.fr/79

lien adhésion: <http://www.financespubliques.cgt.fr/content/formulaire-dadhesion>